



LA TARTINE

Journal d'élèves de l'ENS Lyon — numéro 27 — lundi 2 mai — Lygonsylt rocks

Éditorial

Une ascension qui réduit la semaine à trois jours. Un bon week-end chez papa-maman en perspective. Mercredi soir, bienheureux devant le repas familial et parisien pour la plupart. Une petite pensée-compassion pour vos 5/2, restés dans ce bon vieux lycée... non? tant pis.

En tout cas, cette semaine trop courte fait que **LA TARTINE** a du mal à s'étoffer. Pas grand chose cette semaine, y'a qu'à voir les brèves, toutes de l'autre côté de l'avenue Debourg. Ça n'est pas arrangé par le foyer blessé — en si mauvais état qu'on en est rendu à prendre les flippers comme urinoirs. Tout ce qu'on peut donc prévoir pour la semaine, c'est un

morne week-end en perspective pour ceux qui restent sur Lyon.

Pour les tenir en haleine, ils pourront se mettre sous la dent les dernières réponses sur la constitution, 2 pages 1/3 encore cette semaine, ce qui mène à presque 5 pages sur toute la publication de **LA TARTINE**... et on n'est pas encore arrivés au vote proprement dit. Attention, **LA TARTINE** ne se plaint pas, pour une fois qu'elle héberge un débat houleux, / de qualité / etc dans ses colonnes!

Pour conclure, une nouvelle de plus loin : les Suédois boivent beaucoup trop.

L'arbre des tropiques

Lundi, mardi et mercredi soir (21h) en Kantor : un huis clos de Yukio Mishima. Meutre, inceste, suicide, une histoire gaie donc, car ça vous remontera le moral de voir les autres s'entre-tuer...

La Garden

Parlons-en déjà un peu, histoire de rassurer ceux qui croient que l'école est en train de s'endormir pour la fin de l'année: le 2 juin dans le jardin des lettres, c'est la traditionnelle garden.

Jeux, concerts, expos, apéros, barbecue et plus si affinités...

Festival

Toujours en lettres: En Plastik organise un festival d'art les 3, 4 et 5 mai à l'ENS-LSH, ça s'appelle *A corps défendu*. Ce qu'il s'y passe: conférence, danse contemporaine, défilé de mode, performance, installations, expositions. Un intra-ens, quoi.

1€ le passe pour l'ensemble du festival.

Un diplôme pour l'école?

Comme on vous l'avait déjà signalé dans un courriel, l'établissement souhaiterait mettre en place un diplôme spécifique à l'ENS. La proposition a été adoptée au conseil d'administration, mais il reste à définir les modalités d'obtention du diplôme. Il n'aura aucune valeur *officielle*, mais le but est d'en faire une « carte de visite » qui validera un passage réussi à l'école. Cela permet-

tra aussi de s'aligner sur les ENS d'Ulm et de Cachan qui délivrent déjà un diplôme spécifique aux normaliens. Notre diplôme serait quant à lui moins exclusif et récompenserait plus le parcours dans l'école que le résultat au concours. Au passage, on nous a signalé qu'il y a de grandes chances que ces deux ENS fusionnent à moyen terme ; il est à craindre que cela puisse diminuer l'attractivité de notre école parmi les élèves de taupe (il est possible de profiter de la rédaction du projet d'établissement pour y remédier, cf. *infra*.)

Parmi les opposants au projet de diplôme, on trouvait des professeurs et responsables du DSM, qui craignaient qu'un tel diplôme fasse concurrence au Master des Sciences de la matière, déjà délivré par l'ENS seule. Ils craignent aussi qu'un tel diplôme soit trop hétéroclite en sanctionnant une grande variété de formations, et perde ainsi en lisibilité. Le président de l'Université Claude Bernard, est aussi opposé au projet, qu'il trouve redondant avec les diplômes de Master délivrés en co-habilitation, et spécialement étudiés pour l'ENS (il souligne que beaucoup de concessions avaient été faites dans ce sens au moment de leur création).

Parmi les autres thèmes abordés au cours de ce conseil, la mise en place d'une sorte de caution (en fait il s'agit de payer le mois d'octobre en avance) pour valider la réservation d'un logement sur la résidence pour les pro-

chaines rentrées. Nous nous sommes prononcés contre, estimant que cette dépense anticipée pourrait gêner les auditeurs, ainsi que les élèves de première année arrivant. Malgré cela, la proposition a été adoptée.

Finalement, le dernier point du conseil d'administration a été consacré à la préparation de la rédaction du projet d'établissement et du plan quadriennal. Il s'agit de décider de la politique en terme d'enseignement (pour ce qui nous concerne) de l'école pour les quatre prochaines années, le plan quadriennal correspondant à la forme contractualisée avec l'état du projet d'établissement. Il concerne la formation (interdisciplinarité, projets en laboratoire...), le matériel mis à notre disposition (salles libre service, wifi, etc.), mais aussi les activités culturelles et sportives. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions quant à ce projet, nous les transmettrons à la direction.

Les élus étudiants
au conseil d'administration
elus-etudiants-ca@ens-lyon.fr

Responsables publication :
MrQ & GLau & Fanny
(qmerigot, lbraud, fgarel)
Envoyez vos articles avant vendredi en huit à tartine@ens-lyon.fr.

Pourquoi je voterai non le 29 mai

Julien Salort nous a fait part récemment dans ces colonnes de son indignation, estimant que les partisans du non au projet de constitution européenne détenaient le monopole de la parole à l'É.N.S. Les personnes principalement visées ayant eu l'occasion de se défendre sur ce point, je voudrais intervenir à mon tour, mais sous un autre angle. Peut-être pourrais-je éclairer Julien et ceux que son argumentation touche sur les raisons qui me poussent personnellement à voter non dans un peu plus d'un mois. Comme lui, j'ai tenté de me forger une opinion par moi-même, ne penchant *a priori* ni d'un côté ni de l'autre. Je ne cherche pas à imposer mon point de vue ; c'est peut-être ce qui l'avait rebuté chez les militants d'ATTAC, en cause dans son article.

Comme sans doute une immense majorité d'entre nous, je suis depuis toujours profondément européen. Je ne conçois pas l'avenir sans Europe ; elle me semble être, plus que la scène nationale, l'endroit où se traiteront légitimement les questions importantes du siècle à venir, en particulier les questions de l'énergie, de l'environnement, de l'égalité des chances sur la planète, de la paix dans le monde. À travers toute l'Europe, les partis et institutions qui représentent le mieux l'idée que je me fais de l'U.E. appellent massivement à voter oui. Pourtant, et après avoir longuement balancé, je ne suivrai pas leur appel.

Ce qui est bien visible, c'est que ce traité n'a pas d'ambition. Alors que nous sommes nombreux à penser qu'il serait bon que l'Europe se dote d'un texte fondateur, symbole fort affirmant notre volonté d'avancer dans une direction commune, le traité proposé laisse telles quelles les grandes lignes des institutions de l'U.E. et reprend mot pour mot les politiques économiques antérieures. Qu'apporte la constitution de significatif ? Un ministre des affaires étrangères, qui donne à l'U.E. une voix sur la scène internationale, des procédures de décisions aménagées pour qu'une Europe à vingt-cinq reste dirigeable, une charte des droits fondamentaux et la reconnaissance de principes importants comme le développement durable, le refus de la peine de mort ou le progrès social. Ce n'est pas rien, mais on est loin de l'am-

bition qu'aurait dû avoir, pour beaucoup d'Européens, un texte aussi central.

Néanmoins, il y a dans ce texte des avancées certaines et, vu de là, il semblerait plus que raisonnable de voter oui.

Où l'on s'aperçoit qu'il y a de vraies raisons de voter non

Le texte est ce qu'il est : il manque d'ambition et on peut le regretter, mais ça ne justifie certainement pas de voter non. Sur un point tout de même, le traité possède une vision d'ensemble, avec un but bien délimité et des structures internes mises en place pour parvenir à ce but. En somme, c'est exactement ce qu'on aurait attendu de lui, mais dans les domaines politiques, culturels et sociaux. Ce point, c'est la façon dont l'Europe entend gérer son économie ; il est exposé dans la partie III du traité, et c'est essentiellement une copie du contenu des précédents traités. Cela n'a rien de surprenant en soi : l'Europe s'est bâtie sur ce domaine ; il s'agit, pour ainsi dire, de son identité. Mais ce qui est gênant, c'est que c'est précisément le domaine qui est, maintenant que cinquante ans ont passé, le plus contesté par les peuples européens. À l'heure où l'Europe a acquis une certaine maturité, nombreux sont ceux qui aimeraient la voir s'éloigner de cet objectif initial pour s'intéresser à d'autres questions centrales auxquelles nous sommes confrontés au quotidien. Pour un texte censé faire le point et impulser les grandes lignes de l'U.E. pour l'avenir, c'est bien décevant.

Or le 29 mai on nous posera la question de savoir si nous approuvons ou non ce texte. Notre réponse sera considérée comme la décision légitime des Français. Il n'y aura pas de nuances ; ce ne sera pas un *oui mais* ni un *non, encore que* : ce sera un *oui* ou un *non* entier, sans réticences. Par la suite, toutes les décisions prises par nos dirigeants et qui iront dans ce sens seront l'expression du peuple français... même si le peuple français en question était plus nuancé et réservé sur le texte. Certes, les politiques économiques inscrites dans ce traité sont les mêmes que celles qui figureraient dans le traité de Nice ; mais à l'époque, on ne nous avait pas demandé si nous les approuvions. Si nous ne les approuvions pas, si nous continuons à les dénoncer, pourquoi faudrait-il main-

tenant dire oui au motif qu'elles sont restées identiques entre les deux traités ? N'est-il pas temps justement de montrer notre désaccord ? En votant oui, on approuve tout le traité : les avancées bien sûr, mais aussi les deux tiers que constitue la reprise des politiques économiques antérieures. Dire oui, c'est cautionner cette politique, puisque c'est dire oui aux gens qui l'ont menée en même temps qu'à un texte qui, dans ses grandes lignes, est en accord avec.

C'est d'autant plus important que les institutions européennes sont largement non démocratiques. On ne nous avait jamais demandé de nous prononcer sur les institutions de l'Europe. Le fait qu'elles soient non démocratiques était ennuyeux, mais bon, on ne va pas faire la révolution non plus, et nous n'avons pas le pouvoir de les modifier, donc on laissait courir. Le traité propose d'améliorer les institutions, mais elles demeurent essentiellement non démocratiques : la commission garde un pouvoir invraisemblable contre lequel le parlement ne peut absolument rien. L'alternative est alors la suivante : le non nous condamne peut-être à conserver de mauvaises institutions, mais il affirme notre désaccord avec celles-ci ; le oui nous apporte quelques améliorations — importantes reconnaissons-le — mais nous maintient dans un système non démocratique tout en lui accordant notre bénédiction. Ce n'est pas la même chose de vivre dans une Europe où nous sommes mal représentés et d'accepter avec ferveur un tel système le jour où on nous le propose.

Et telle est bien la question aujourd'hui : on nous demande explicitement si nous approuvons ce projet. L'Europe proposée ne colle ni dans ses institutions, ni dans ses aspirations à ce que j'attends d'elle. N'avions-nous pas, avec ce chantier constitutionnel, une occasion unique de repenser l'Europe ? Quand et sur quel motif pourra bien se représenter une occasion de réfléchir à l'Europe que nous voulons, d'infléchir sa direction générale par des fondements bien repensés ? Bien sûr, on amendera ce texte, et vraisemblablement pas si tard que ça. Mais on n'a jamais changé les grandes orientations d'un texte en l'amendant. Dire oui à ce traité, c'est accepter l'Europe telle qu'elle s'est construite jusqu'ici et telle qu'elle continue de se construire. On ne nous demande pas si souvent notre avis

sur la question européenne : si nous ne saisissons pas cette occasion d'exprimer un refus profond de la ligne qui guide l'Europe, à quel moment pourrons-nous à nouveau le faire démocratiquement ? Et l'Europe ne sera-t-elle pas déjà trop engagée dans une direction qu'elle ne pourra plus quitter ?

Bien sûr, il y a peu de chances qu'un non au référendum relance un débat profond sur ce traité. Mais une victoire du non forcerait nos dirigeants à entendre une contestation qu'ils n'écoutent pas actuellement car rien ne l'officialise. Il est facile d'ignorer une rumeur qui gronde ; il est plus difficile de prétendre n'avoir rien entendu après qu'on a explicitement posé une question.

Où l'on voit qu'il n'est pas impossible de voter non

Évidemment, tout n'est pas si simple : le résultat du référendum va déterminer l'avenir plus ou moins proche de l'Europe. Notre décision, il faudra la prendre en notre âme et conscience, sans négliger les conséquences éventuelles d'un vote négatif.

En tout état de cause, le non ne peut certainement pas bloquer le processus de construction européenne. D'abord on n'a jamais vu qu'un pays refusant un traité ait ralenti notablement la construction de l'U.E. En outre, il serait relativement irresponsable de la part de M. Chirac de soumettre à référendum une question s'il est notable qu'une des réponses possibles entraîne un blocage de l'Europe. Je pense que si tant d'hommes politiques et de syndicats appellent à voter oui, c'est qu'ils redoutent effectivement les complications du non : il faudra comprendre pourquoi les Français ont répondu non, il faudra l'expliquer aux autres pays européens, et il faudra relancer des discussions difficiles avec nos partenaires. C'est compliqué, et vu les concessions qu'ils ont obtenues pour ce texte, ils redoutent de devoir tout recommencer. C'est compréhensible, même si c'est sans compter le fait que le non français donnera une réelle légitimité à leur revendications. Mais en tout état de cause, le non n'entraînerait rien de plus.

D'ailleurs tout le monde s'accorde à dire que l'Europe à vingt-cinq est indérivable en l'état. Le traité de Nice est pensé, comme les traités précédents, pour une union comprenant peu de pays. Il est impensable de continuer

à travailler longtemps sur la base de ce traité. Un rejet de la constitution ne peut donc pas aboutir à un *statu quo* : il faudra se pencher sur un nouveau texte. Celui qu'on nous propose n'a pas été rédigé dans des conditions acceptables : il n'y a pas eu réflexion citoyenne autour de la question de la constitution. Le débat est là, et sa virulence montre à quel point les citoyens s'intéressent à la question. Mais il arrive après l'écriture du texte. Refusons celui-là, et imposons que les citoyens soient impliqués dans la réflexion qui suivra. Désignons démocratiquement une convention indépendante et représentative. Une convention qui n'aura de comptes à rendre à personne d'autre qu'aux citoyens et à leur dirigeants, et surtout pas aux institutions déjà en place. C'est ce qui aurait dû être fait dès le début.

Évidemment, même en cas de victoire du non, le scénario est exagéré : on ne peut raisonnablement croire que nos dirigeants — et surtout, les autres pays européens — vont d'un commun accord mettre en place une telle convention au lendemain du 29 mai. Mais nous pouvons amorcer une prise de conscience, auprès de nos dirigeants bien sûr, mais aussi parmi les citoyens d'autres pays européens. Si l'on croit à la démocratie, on doit croire que c'est possible.

Aujourd'hui se présente une occasion unique pour les Européens de reprendre démocratiquement le contrôle d'une U.E. qui leur file entre les doigts. Une telle chance n'a aucune raison de se présenter à nouveau prochainement. *Saisissons-la !*

Sylvain

Trimard Ouiistiti

Cet article a été écrit par un trimard mais ne représente nullement les opinions de tous les trimards. Cet article a été écrit par un ouiistiti mais ne représente nullement les opinions de tous les ouiistitis.

Si vous en avez marre des discussions sur la constitution, allez directement en **3**) Si les discussions sur le fait que la constitution soit libérale ou non vous font chier, aller en **2**) Sinon, allez en **1**)

1) A la lecture (ou plutôt la relecture) de la tartine n°25, je m'aperçois que les arguments pour lesquels je vais voter oui (de toute façon, car je suis un ouiistiti intégriste!) ne sont même pas soulevés. Tout d'abord, le sujet des articles tartinés porte toujours sur la te-

neur soit disant libérale du traité. (Remarque : Sur 70 syndicats européens, seulement deux le trouvent ultra-libéral et appelle à voter Non! Paranoïaques, les français?) C'est normal qu'il soit écrit avec un vocabulaire de libéral, il a été écrit par des gens de droite! La plupart des pays européens ont élu des gouvernements de droite (dont la France!) : globalement, l'Europe des 15 est passée de la gauche vers la droite il y a quelques années et c'est pendant ces années qu'a été rédigée la constitution. Il y a même certains commentateurs qui s'étonnent qu'il y ai autant de référence à une Europe sociale dans ce texte. Est-ce d'ailleurs un bon calcul (stratégique) de vouloir renverser cette constitution si on est adepte de *l'Europe sociale*? Je n'en suis pas si sûr car si le texte actuel a été négocié par 15 pays (de droite en majorité), il faudra négocier le prochain à 25 et les 10 nouveaux pays ne sont plus franchement communistes (...) Votez Non pour défendre une Europe sociale, ce n'ai pas forcément une évidence! (Eh, ça fait presque un slogan ouiistiti!) On ne pourra modifier l'actuelle constitution (pour la rendre sociale) ou obtenir une constitution vraiment *sociale* (si on ne vote pas celle-ci) que quand il y aura une majorité de pays de gauche en Europe alors, tant qu'à faire, autant en avoir une tout de suite (prête à être modifier) plutôt que d'avoir à en revoter une plus *sociale* plus tard (et de devoir refuser toutes les constitutions *libérales* qui nous serons proposé entre temps). Ca va faire beaucoup de référendum à venir et en plus, en France, on vote le Dimanche! (Cette dernière phrase est profondément trimarde).

2) Changeons un peu l'orientation de la discussion. La portée de cette constitution dépasse, et de loin, le fait qu'on utilise l'expression « service d'intérêt économique général » au lieu de « sécurité sociale », c'est la place de l'Europe dans le monde qui est en jeu. (là, il faudrait une petite musique dramatique) Quand on regarde le monde nouveau qui est en train de se dessiner, avec, d'une part, les Etats-Unis dominants, d'autre part, l'Inde et la Chine, dont l'évolution est rapide et puissante, et, à nos frontières de l'Est, la Russie, qui n'a pas abandonné sa volonté de redevenir une puissance mondiale, on comprend la nécessité d'assurer la cohésion et l'efficacité de l'Union européenne. Cette constitution va per-

mettre de créer un poste de ministre des affaires étrangères européens pour que l'Europe joue enfin son rôle sur la scène internationale. N'oubliez pas que le monde entier nous regarde! Le modèle européen a déjà fait des petits (Union Africaine) et nous devons continuer de montrer l'exemple. Shimon Pérès a parlé de « rêve européen au Moyen Orient » (à propos du problème israélo-palestinien). Certains affirment même (Jeremy Rifkin, un américain!), que le rêve européen a remplacé le rêve américain.

J'ai préféré ne pas tronquer d'extraits du traité (pour leur faire dire ce que je voulais) comme cela ce fait habituellement. Ce dernier sera certainement publié dans son intégralité dans une prochaine Tartine. De plus, il est beaucoup plus difficile de décrire toutes les avancées (pour le monde) que vont permettre la constitution que d'y chercher (de manière un peu paranoïaque) ce qui pourra ressembler à quelque chose d'antisocial. Les avancées ne sont pas toutes explicitement écrites dans le texte mais on peut les trouver en réfléchissant un peu. (Je vous laisse ça en exercice) A ceux qui vont me dire « tu rêves un peu trop » que je leur répondrai « vous aussi! » (na-na-na-nè-reux!) Comme les nonistitis peuvent répondre à un article en même temps que celui ci est publié (bientôt, ils le feront avant!), je leur demande de ne pas trop parler « Europe sociale » dans leur réponse (sinon, je ne la lirai pas...) car c'est lassant d'entendre toujours le même argument (j'ai hésité à mettre un pluriel...) Et puis, si je peux répondre à leur réponse dans la même Tartine...

3) Si vous êtes sûr de voter Non à la constitution, allez en 4) Si vous hésitez encore, allez en 5) Si vous êtes sûr de voter Oui, allez en 6)

4) Le 29 mai, vous aurez fini vos examens. En plus ce sera où une belle journée ensoleillée, profitez en pour aller à la pêche!

5) Le 29 mai, vous n'aurez rien d'autre à faire, alors passez à la mairie, prenez le bulletin *Oui* (ne vous trompez pas surtout!) et mettez-le dans l'urne qui sera sur la table.

6) Certes, il va pleuvoir le 29 mai mais soyez citoyens, mobilisez-vous pour aller voter (quel que soit votre opinion).

N'Rico

Dune

A Spice Opera

En 1992, Exxos, une boîte de jeux vidéos français, connue plus tard sous le nom de Cryo Interactive, lance *Dune*, le jeu vidéo, qui a accroché des milliers de joueurs. Que celui qui y a joué lève la main et crache dessus, c'était l'explosion du jeu vidéo, et celui-là était une fidèle adaptation du livre, à la fois très roleplay et stratégique. Suivra *Dune II*, premier jeu moderne à la Warcraft, une percée majeure lui aussi, même si les puristes regrettent toujours le charme de l'immersion du premier. Et pour parfaire cette réussite, la musique du jeu, composée par Stéphane Pick et Philipp Ulrich, dont tout le monde se fout parce qu'ils n'ont fait que les musiques de Exxos-Cryo dans leur vie.



On a beau avoir abandonné le jeu depuis longtemps, ça n'empêche pas d'écouter régulièrement la bande son. A quoi on pense en l'écoutant? C'est un peu de la vieille électro de/à papy, un peu Kraftwerk, plus calme. Un peu arabisante, un peu new age, un peu n'importe quoi. La BO du film de Lynch, composée par Toto en 1984, est elle aussi excellente; mais si c'est pour (re)lire le livre, mettez vous la version Exxos, pour une ambiance qui colle aux pages, qui sent le sable et l'Épice, et merde, je m'emballe encore.

Le problème, c'est de la trouver. Exxos-Cryo, après ses succès, est morte et enterrée. Le propriétaire du CD, c'est Virgin (enfin EMI, par transitivité des rachats de boîtes, hein), qui n'a pas du tout envie de rééditer le CD. Si vous le voulez, il faut faire les tournées de vente de CD d'occase.

On a cru, alors, que le partage de mp3 était autorisé. Des fichiers se sont mis à circuler sur internet, puis des sites ont disparu. En fait, voici ce qu'il en est, par Pick, un des compositeurs, cité sur Wikipedia: « I have received many mails asking me about a new release of "DUNE Spice Opera" Unfortunately, the owners of the rights, EMI publi-

shing, does not want to give me back the rights, even if they don't intend to reprint it in the future! :(Be patient, dudes, because I've signed with those bastards for 30 years!! Well, I should have read better my contracts (written in english) when I signed with CRYO and VIRGIN (now EMI). BUT... My crystal ball said to me that a MP3 copy of the whole thing is going to be available somewhere on the net... but shhhht! I did not told you... and I have nothing to do with it, cos' it's a pirate who did it. Anyway, nobody will be able to find any proof it could come from me. »

Ah, un bon vieux combat du Bien contre les Méchantes Corps, woo! Boah, faites en votre âme et conscience.

GLau

L'histoire des disques introuvables qui se passent sous le manteau, ça n'est pas un cas isolé. Mais j'aime beaucoup celui-là. Voilà.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2							■	
3					■			
4				■				
5							■	
6		■						■
7					■			
8			■					

Horizontalement : 1— Domaine du curé. 2— Perdue. 3— Mieux vaut que ton épée en ait une bonne. Transpira. 4— Supermarché suédois. Fédération des Super Sirènes de Rocamadour. 5— Arrêtai . 6— On en prend quand on tousse. 7— Parfois ardente, parfois de sauterelles. Réchauffée. 8— Réfléchi. Relatif à l'organe de l'odorat.

Verticalement : A— Oiseaux de Pelf. B— Enervé. Un partiel pour chacune. C— Prends sur le sol. D— Minéral deposit. A lui. E— C'est-à-dire. Gâteau breton. F— Assemblées ponctuelles. G— Moeurs. Ne sentit pas bon. H— Prévenance. Pronom défini inversé.

Fanny